

ECOLE LEON BOURGEOIS A
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 4 novembre 2014

Présents :

Les enseignants : Mesdames CANNONE, VOLTO , LE MAITRE, PHILIPPE, PINEAU, PARTY, VASLIN, MINIER, SECONDI, PERI, DESNOS et Messieurs CAMP, VAL, COIFFARD
Mme Montossé Espinasse : directrice

Représentant de la Municipalité : M. HEMONET

Centre de Loisirs Monsieur Maxime CAROFF, coordinateur

Les Représentants des Parents d'Elèves : Parents UPIC : Mesdames DESMOTS, JOSSE , KARMAS-STREICHER, SPANJAARD, BERTRAND-FESCHE, Messieurs GALLIANO et COTRO .

Parents FCPE : Mesdames ARTAULT, BAZIN, BEGAUD, LENOBLE, GUILLOUX, VERDIER Monsieur RIMANI.

La séance débute à 18h30

Après avoir vérifié que le quorum soit atteint, Madame MONTOSSE, Directrice, déclare le Conseil d'Ecole ouvert. Il est décidé que suite au vote à main levée du conseil d'école précédent et de ses conséquences, les prochains votes seront réalisés anonymement et sur papier.

Madame KARMAS-STREICHER, parent d'élève est désignée secrétaire de séance.

RESULTATS DES ELECTIONS

555 inscrits / 182 votants / 174 suffrages exprimés => soit un taux de participation 32,79 % proche de l'année passée.

Les élèves ont élus aussi leurs représentants pour les conseils d'enfants : vie de l'école et Agenda 21

RENTREE 2014 : EFFECTIF

LBA : 341 élèves répartis dans 14 classes :

- 3 classes de CP composées de 25, 24, 25 élèves,
- 2 classes de CE1 composées de 25, 24 élèves,
- 1 classe de CP/CE1 composée de 22 élèves
- 3 classes de CE2 composées de 24, 22 et 22 élèves,
- 3 classes de CM1 composées de 25, 25 et 25 élèves,
- 2 classes de CM2 composée de 27 et 26 élèves.

La moyenne d'élèves par classe pour LBA est de 24,36 élèves.

On constate une baisse d'effectif sur le groupe scolaire LB.

Sur LBA : déc 12 : 377 élèves, déc 13 : 358 élèves, sep 14 : 342 élèves.

Cette baisse d'effectifs est aussi constatée sur LBB. Ce sujet sera évoqué lors de la prochaine réunion de l'IEN réunissant les écoles du secteur.

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

- NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR :

Lecture est faite en séance du nouveau règlement intérieur, conforme au BO de juillet 2014. RI . Les modifications étant acceptées, le règlement est approuvé

- TRANSPORTS EN CARS

Deux sociétés assurent les transports en car : SAVAC pour les transports réguliers sur les structures sportives et culturelles de la ville, CHAMBON pour les sorties culturelles ponctuelles.

Moins de cars : les enfants vont au stade Charles Péguy à pieds (seuls ceux qui vont à la piscine sont transportés en car).

Un car, gardé de juin pour sep 14, en vue de réaliser une sortie à la journée a été supprimé pour « restriction budgétaire ». Monsieur Hémonet évoque le déficit de la ville et les coupes budgétaires attenantes.

Des retards de cars sont à signaler en ce début d'année.

Les séances de piscine étant allongées, les classes de CP ne bénéficient plus de cette activité.

- COMMANDES

Toujours des problèmes pour passer/faire valider les commandes pour l'école (une partie des commandes de rentrée n'est toujours pas livrée) - le CEL s'est vu gelé son budget pour acheter du matériel.

L'OTS ET SES REPERCUSSIONS

Retour des enseignants : les enfants sont fatigués le jeudi matin, ont du mal à se concentrer le vendredi matin et la reprise est rude le lundi. Les enfants sont « perdus » dans la nouvelle organisation.

Les enseignants essaient de privilégier les apprentissages fondamentaux le matin et évitent, autant que possible, le sport / activités artistiques...qu'ils placent l'après-midi – pas toujours possible cependant.

Les parents demandent aux enseignants de bien vouloir alléger les devoirs du mercredi au jeudi. Ce point sera discuté en équipe prochainement.

Locaux : le vendredi AM sont présents aux TAP environ 260 enfants (sur 341 au total) de 13h30 à 16h30 puis gros départ à 16h30 (180 enfants). 3 des 7 classes prévues sur cette période, sont utilisées pour les TAP (elles changeront en milieu d'année). La plupart des activités TAP ne peuvent pas être exercées dans les classes (question de configuration) ; les problèmes de rangement et de remise au propre de la classe, sont nombreux, malgré la bonne volonté de tout le monde.

Les parents d'élèves ont l'impression que rien n'a été anticipé au niveau communal.

LE CEL

Coordinateur: Maxime CAROFF

Le vendredi après-midi : équipe de 17 animateurs : 7 de l'équipe CEL « classique » + 5 animateurs en formation (qui n'ont pas le BAFA) + 4 associations (5 prévues initialement) : Strataj'm / Théâtre du hublot / Théâtre du Kalam / Capoeira .

Organisation des activités par classe car les enfants avaient porté leur choix sur les mêmes activités (120 enfants intéressés par la robotique en choix 1). 2 fois 1h30 d'activité : 1 activité sportive + 1 activité manuelle ou culturelle (en sachant que les activités manuelles sont difficiles à réaliser avec des groupes de 18).

Pour les CP, 1 activité sportive + activité libre (dans le centre) pour le 1^{er} trimestre ; à partir du 2^{ème} trimestre, ils auront 2 activités.

Pour les enfants qui restent après 16h30 le vendredi : pas d'activités organisées – ce temps est facturé comme l'accueil du matin.

Les élèves vont à pieds au centre sportif, avec leur cartable, les vendredis et mercredis après midis.

Une réunion CEL/parents aura lieu fin novembre.

Concernant les dérogations accordées par la mairie pour la cantine du mercredi midi, elles sont à remettre à Maxime, qui les transmettra à Mme Leghmar.

DIVERS

- Soucis de ménage dans les classes : suite aux nouveaux horaires scolaires, le ménage complet des classes n'est plus réalisé que les mercredis après midis. Les classes occupées les ven après midis pour les TAP, sont nettoyées après 16h30. Les horaires des agents ont changés sans que la Directrice n'ait été concertée.
- Travaux : voir le recensement des travaux 2015. Toujours dans l'attente de la sécurisation « neige » des panneaux photovoltaïques, de la modification de l'alarme, du panneau de basket, du renouvellement des protections de poteaux dans la cour, la protection des rampes des escaliers du préfabriqué, les huisseries à changer.
- Monsieur Hémonet constate que son exemplaire de cahier des écoles comporte des travaux dits « réalisés » alors qu'ils ne le sont pas.
- 1 agent de service absent pour un mois (congé prévu), est non remplacé : 3 agents pour faire le service de cantine sur les 4 (5 agents étaient en cantine sur 2013.14); effectif trop réduit ce qui occasionne des retards dans le service de restauration.
- Savon : toujours pas de savon compatible avec les distributeurs, d'où des soucis d'hygiène.
- Les directeurs d'école de Colombes attendent toujours d'être reçus par Mme Leghmara élue à l'éducation afin d'évoquer ces soucis de fonctionnement.

La fête du livre a permis à l'école de collecter 689 euros de livres => elle aura de nouveau lieu cette année, le samedi 13 décembre, jour de la remise individuelle des livrets aux parents.

Lotos : une réflexion est en cours sur le contenu de ces soirées. Une enveloppe UPIC contribuera à l'achat des lots.

L'école bénéficie d'un intervenant natif en anglais qui passe dans toutes les classes du mercredi 10h30 au jeudi 16h de fin octobre à avril 15.

Projets : projet cirque en CP, projet « carnets de voyage » en CM2, 2 classes vertes en 2015 : les CE2C partiront sur l'île de Groix pendant 11 jours ; les CM1B partiront à Londres pour 5 jours dans le cadre d'un séjour proposé par la commune.

Carnaval le samedi 21 mars, kermesse le 29 mai, photos individuelles le 20 novembre, 11 décembre : spectacle OZ en anglais pour tous, 13 déc remise individuelle des livrets et fête du livre, 18 déc : chorale dans le préau devant le sapin.

Le prochain Conseil d'Ecole se tiendra le mardi 10 mars 15 à 18h30 dans le réfectoire de l'école.

La séance est levée à 20h30

Signatures :

Secrétaire de séance Mme Karmas Streicher

Secrétaire pour l'école :

Mme Montossé Espinasse Directrice